A R R E T E n° 2025-1586

Le Maire de MULHOUSE

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'article L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales

Arrêté

Monsieur Annouar SASSI
Conseiller Municipal de Mulhouse

est délégué dans les fonctions d'officier d'état civil pour procéder à la célébration du mariage de :

Monsieur Medhi DAHAR et Madame Ghizlane SLASSI Le 05 juillet 2025 à 10h20

Et du mariage de :

Monsieur Raihan HAMMOUCHI et Madame Margaux IBORK Le 30 août 2025 à 11h20

Fait à Mulhouse le 30 juin 2025
Le Maire

Michèle LUTZ

Destinataires

- Bureau des mariages (2)
- M. le Conseiller Municipal
- M. le Procureur de la République de Mulhouse
- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mulhouse

Copie à :

- 322 (Ressources Humaines)
- 3513 (Affaires Juridiques)
- 3614 (Affichage)
- 3412 Recueil des actes Administratifs